

CONDITIONS GENERALES DU CAMPING

RESERVATIONS :

- Les réservations s'effectuent uniquement avec le formulaire de réservation ou par email, après accord du camping et selon les disponibilités.
- A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons une confirmation de réservation.
- Les locations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être cédée à un tiers. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents ou de personnes majeures.
- Le nombre de personnes occupant un locatif ne peut excéder la capacité maximum autorisée.
- Les arrivées s'effectuent : du jour d'arrivée 15H au jour de départ avant 12H.

Toute arrivée avant la date et l'heure expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue, sauf accord préalable avec la direction du camping.

- Le camping se réserve le droit de refuser une réservation sans en avoir à justifier le motif.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Pour un emplacement camping, acompte de 20% du montant du séjour à verser au moment de la réservation. La totalité du solde sera réglée la veille ou le jour du départ.
- Pour un hébergement locatif, acompte de 20% du montant du séjour, à verser au moment de la réservation. La totalité du solde sera réglée la veille ou le jour du départ.
- le camping accepte les moyens de paiement suivant : CARTE BANCAIRES, CHEQUES, ESPECES, VIREMENT BANCAIRE ET CHEQUES VACANCES.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS :

Réservations : elles peuvent être modifiées au plus tard une semaine avant la date du début du séjour et dans la limite des disponibilités.

Arrivée retardée et départ anticipé :

En cas d'arrivée retardée, le jour perdu par rapport à la réservation devra être payé.

En cas de départ anticipé par rapport aux dates de réservations, un montant de 50% de la somme encore normalement due sera demandée et devra impérativement être payée.

Si l'emplacement ou l'hébergement n'est pas occupé le jour prévu de l'arrivée et que le camping n'a pas été prévu, il sera alors attribué à un autre client dès le lendemain à 14H.

Annulations :

- En cas d'annulation d'un séjour par le camping, pour des raisons de sécurité, à l'exception des cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement intégral des sommes versées.
- En cas d'annulation d'un séjour par le client après J-3, en location ou en emplacement, l'acompte ne sera pas remboursé. En revanche, il le sera si l'annulation est faite au moins 3 jours avant la date de début du séjour.

DOMMAGES :

Toutes dégradations des locaux, perte ou destruction des mobiliers garnissant les hébergements ou les bâtiments communs, engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradation, apportés tant à l'hébergement qu'aux installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Il doit être assuré en responsabilité civil.

En cas de vol casse ou perte, le prix des dégâts sera facturé suivant nos tarifs.

Le petit gîte, du grand gîte et de la tente safari devront être nettoyés par vos soins. En cas d'habitation restituée sale, une somme forfaitaire de 20€ pour le petit gîte et la tente safari et de 50€ pour le grand gîte sera ajoutée pour les frais de ménage.

ANIMAUX DOMESTIQUES :

Votre animal est admis sur le terrain (sauf chien de première catégorie), à conditions d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des autres clients et de respecter les règles élémentaires d'hygiène (ramassage des déjections, etc...). Il doit être tenu en laisse, tatoué ou pucé, et son carnet de vaccination devra être à jour et présenté à l'accueil lors l'arrivée.

REGLEMENT INTERIEUR ET NUISANCES :

Calme nocturne : les résidents sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception, notamment en ce qui concerne le calme nocturne.

Troubles et nuisances : chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident cause des nuisances ou dégrade des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

